

# LE PETIT LABEAUMOIS

## Editorial

La pandémie de la Covid 19 bouleverse nos vies et nos habitudes.

Notre vie communale est, bien sûr, fortement perturbée par les règles sanitaires, qui nous empêchent de vivre ces moments conviviaux, aussi bien municipaux qu'associatifs, donnant du sens à notre communauté, permettant la rencontre et l'échange et renforçant ce tissu social si important.



Malgré les contraintes et la difficulté à organiser des manifestations régulières, certaines ont pu continuer à exister, quelquefois autrement, comme entre autres le festival de musique, le cinéma sous les étoiles, l'hommage à l'artiste Yankel récemment disparu, ainsi que les animations habituelles de « Dolmens et Patrimoine » et autour des jardins.

Malgré les difficultés fortes du moment, que j'espère temporaires, les engagements que nous avons pris pour ce nouveau mandat (2020-2026) sont toujours dans nos objectifs, à savoir :

- Assurer la permanence de la place de l'environnement dans nos actions communales, collectives et citoyennes.
- Participer de manière accrue à la dynamique associative et culturelle.
- Renforcer le lien entre les attentes de la population et les services communaux.
- Améliorer et embellir les lieux de vie (chef-lieu et hameaux).

Même si certaines actions sont ou seront décalées dans le temps, l'équipe municipale œuvre pour avancer dans le sens indiqué.

Parmi les actions projetées, ce mandat doit voir se réaliser les travaux suivants :

- L'aménagement de l'entrée du village dans le prolongement de la voie piétonne déjà réalisée.
- La réorganisation des locaux de la mairie pour un meilleur accueil du public.
- La restructuration des berges de la Beaume au chef-lieu.
- L'embellissement du Récatadou et des jardins.
- L'aménagement de l'entrée de Chapias et l'agrandissement du cimetière.

Ce bulletin est à même de vous donner l'information sur ce qui est en cours et à venir.



En souhaitant que nous sortions le plus rapidement possible de ce « tunnel » et qu'une solution soit apportée aux lourdes conséquences de ce virus, je peux vous assurer de notre dévouement le plus sincère.  
Bon Noël et bonne fin d'année.

Gérard Marron,  
Maire de Labeaume.

## L'équipe municipale



Gérard Marron  
Chapias, maire sortant

**Nadiejda Barbier**  
Piepas, conseillère sortante

**Anne Benz**  
Le village

**Catherine Brémond**  
La Jarjatte, conseillère sortante

**Renzo Cattaneo**  
Les Lauzières, conseiller sortant

**Jacques Chauvin**  
La buissière

**Guy Coutaz-Replan**  
Le village, conseiller sortant

**Jean-Claude Fialon**  
Peyroche, adjoint sortant

**Patrice Flambeaux**  
Le village, adjoint sortant

**Gaëtan Goubart**  
Serre de Logère, conseiller sortant

**Gisèle Luzzi**  
Champ renard

**Max Reynouard**  
Champrenard, adjoint sortant

**Sylviane Sévenier**  
Serre de Logère

**Yveline Szymczak**  
Linsolas, adjointe sortante

**Bernard Tourre**  
La Théoule

## Les adjoints au Maire :

Patrice Flambeaux, 1<sup>er</sup> adjoint (urbanisme, environnement).

Jean-Claude Fialon, 2<sup>ème</sup> adjoint (patrimoine, aide à la personne).

Guy Coutaz-Replan, 3<sup>ème</sup> adjoint (travaux).

Gaëtan Goubart, 4<sup>ème</sup> adjoint (culture).

## Les commissions municipales :

### - Environnement/eau :

Patrice Flambeaux, Anne Benz, Catherine Brémond, Jacques Chauvin.

### - Culture/enfance, jeunesse :

Gaëtan Goubart, Jacques Chauvin, Jean-Claude Fialon, Gisèle Luzzi, Patrice Flambeaux, Renzo Cattaneo, Sylviane Sévenier, Bernard Tourre.

### - Service à la personne :

Jean-Claude Fialon, Gisèle Luzzi, Nadiejda Barbier, Yveline Szymczak.

- Voirie : Guy Coutaz-Replan, Jean-Claude Fialon, Patrice Flambeaux, Max Reynouard.

## Les délégations

- **Intercommunalité des Gorges de l'Ardèche**, Gérard Marron, Patrice Flambeaux.
- **Syndicat départemental d'équipement et d'aménagement (SDEA)**, Gérard Marron.
- **Syndicat des eaux du bassin de l'Ardèche**, Patrice Flambeaux.
- **Etablissement public territorial du bassin versant de l'Ardèche (EPTB)**, Jean-Claude Fialon.
- **Syndicat départemental des énergies de l'Ardèche (SDE)**, Guy Coutaz-Replan.
- **Piscine intercommunale « La perle d'eau »**, Nadiejda Barbier.

## Notre commune de Labeaume

Voici quelques éléments de connaissance de notre commune.

Tout comme les autres communes de moins de 10 000 habitants, Labeaume fait l'objet d'un recensement exhaustif tous les 5 ans et dirigé par l'INSEE.

L'estimation réalisée est essentielle, notamment au niveau des dotations de l'Etat, du nombre de conseillers municipaux, du barème de certaines taxes, de l'implantation des pharmacies, etc...

La population légale au premier janvier 2020 est de 677 habitants (625 en 2012), soit environ 10% de plus en 8 ans.

Concernant la pyramide des âges :

- 106 personnes de moins de 18 ans (94 en 2007).
- 283 retraités (plus de 60 ans).
- 91 familles avec enfants (environ 30% des ménages).
- 20 personnes de plus de 80 ans et plus, vivant seuls à leur domicile communal.

Labeaume compte 780 logements (ce chiffre était de 219 en 1968).

La part des propriétaires de leur logement est de 80% (67% pour le département).

Données de l'occupation des sols de 2006 à 2008 (en hectares) :

données des sols	2006	2012	2018
Territoires artificiels (Bâtiments, constructions)	22	50	50
Territoires agricoles	79	82	82
Forêts, milieux humides milieux semi naturels	1681	1649	1649

# ENVIRONNEMENT, UN MANDAT RESPONSABLE

## Qualité des eaux de baignade

Les analyses de qualité des eaux de baignade ont pour objectif **d'assurer la sécurité sanitaire** pour les pratiquants de la baignade dans notre rivière Beaume en période de forte fréquentation, en application de la directive baignade de 2006.

Ces analyses sont réalisées par :

- L'ARS (Agence Régionale de Santé) pour le contrôle sanitaire réglementaire qui permet de calculer le classement de la baignade en fin de saison (1 analyse en juin et 4 analyses en juillet-août).
- L'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) pour l'auto-surveillance qui permet de gérer au plus près les éventuels risques de pollution et d'informer le public (5 à 20 analyses de juin à août selon les sites, résultats sous 24 heures).

Concernant notre commune, les analyses se font sur 2 sites :

- Au village à raison d'une analyse par semaine.
- A Peyroche, 2 analyses par semaine ainsi que des prélèvements complémentaires à 5 endroits différents afin d'affiner les analyses.

Le constat est une variation importante de la qualité sanitaire sur l'ensemble du linéaire de notre rivière (d'excellente à très moyen). Les eaux sont de bonne qualité au village, elles deviennent moyennes à Peyroche avec 3 prélèvements de mauvaise qualité (les 12, 17 et 18 août, sur 34 prélèvements).

Il convient maintenant **d'approfondir les recherches** en analysant les résurgences présentes et les causes éventuelles de ces dégradations constatées. Ce travail se fait avec l'EPTB.

## L'assainissement collectif

Le gros chantier du raccordement de l'assainissement collectif de la commune à la station d'épuration de Ruoms a été réalisé en 2017.

Le printemps 2019 a vu se réaliser l'extension de ce réseau le long de la départementale au bord de l'Ardèche jusqu'au hameau de Peyroche.

## La régie du SEBA



Après une année de gestion complète en régie, le syndicat des eaux du bassin de l'Ardèche (SEBA) a su s'organiser et organiser les services d'exploitation pour assurer, au quotidien, la gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif. Les indicateurs de performance reflètent l'activité et la qualité des services publics auprès des communes et des usagers.

Retour en chiffres sur les différentes compétences des services du SEBA :

- 1066 km de conduites d'eau potable.
- 20 sites de production d'eau potable.
- 4,6 millions de m<sup>3</sup> produits.
- 98,1% de conformité microbiologique sur le réseau de distribution.
- 3,16 euros TTC, prix au m<sup>3</sup> d'eau potable au 01/01/2019.
- 24230 abonnés au service eau potable.
- 21968 habitants desservis par le service d'assainissement non collectif.
- 100% de conformité des équipements d'épuration.
- 2,70 euros TTC/m<sup>3</sup> pour l'assainissement collectif au 01/01/2019.
- 12325 abonnés au service d'assainissement collectif.

- 11300 installations d'assainissement non collectif.

Source : Rapport annuel 2019 du SEBA (service

Par ailleurs, les diverses réunions conviviales sont suspendues momentanément, en espérant un retour à la normale pour 2021.

## SOLIDARITE ET VIE EN COMMUN

public de l'eau).

Le Centre Communal d'Action Sociale (**CCAS**) ainsi que certaines associations locales permettent l'organisation de différentes actions d'entraide et de solidarité envers la population communale.

L'objectif est à la fois de créer le lien nécessaire à la vie en commun mais aussi de proposer des solutions aux difficultés de certains dans leur quotidien.

Parmi celles-ci, il y a l'existence et le renforcement de rencontres régulières et diversifiées (sorties et visites dans un territoire proche, rencontres du jeudi après-midi, après-midis de jeux, repas...) et d'aides matérielles ponctuelles en cas de besoin.



Pour cette année 2020, beaucoup de changements d'organisation, par rapport aux règles sanitaires en vigueur, notamment la suppression du repas de Noël des aînés, remplacé par un colis qui sera distribué en fin d'année.



Le CCAS et la mairie sont bien évidemment à disposition de la population.

### Commission « Aide à la personnes »

La commission souhaite faire un petit sondage auprès de la population Labeaumoise afin d'améliorer le quotidien de nos seniors.

Vos réponses seront utiles pour apporter des améliorations dans la vie au quotidien sur notre commune, pour créer des activités visant à promouvoir le lien social et pour inciter les retraités et les personnes âgées à sortir de leur domicile pour prévenir l'isolement.

Nous vous remercions de bien vouloir répondre au questionnaire inséré dans ce bulletin municipal.

En fonction des réponses une étude de faisabilité sera établie et nous vous ferons part de ce qui peut être réalisable en fonction du nombre de réponses, du coût et des compétences (commune ou intercommunalité).

## CULTURE ET PATRIMOINE

### Le marché de Labeaume

Malgré les contraintes sanitaires liés à la crise du COVID, à l'ombre des platanes, dans une ambiance chaleureuse et très conviviale, cette année encore, le marché des producteurs à Labeaume a eu un franc succès auprès des Labeaumoises et des vacanciers. En effet, de mai à septembre, une dizaine de commerçants viennent chaque mardi matin s'installer sur la place du Sablas. Ils le disent eux même, « pour nous, dans ce cadre, c'est le plus beau marché de la saison ».



### Hommage à Yankel

Jacques Kikoïne dit Yankel, est mort le jeudi 2 avril 2020 à Labeaume. Il laisse une œuvre d'une grande richesse et d'une grande diversité. Il fut un témoin, un artiste, un humaniste du XXe siècle. Il laisse les spécialistes de l'art souvent sans réponse car il n'appartenait à aucune école.

Dans tout son art, le texte est essentiel : arabesques de métal dans ses sculptures ; écrits, graffitis dans ses cahiers. Il manipulait la langue française avec élégance, force et originalité. Toujours animé d'anecdotes souvent truculentes, le texte était le prolongement de son art.



En partenariat avec le département, la municipalité lui a rendu hommage à Labeaume, le 17 octobre 2020.

### Labeaume en Musiques

Connu et reconnu pour sa qualité artistique, le festival Labeaume en Musiques est né il y a 24 ans. Il a acquis ses lettres de noblesse grâce à sa programmation exigeante et doit sa réputation à de grands concerts joués dans des sites naturels d'exception : concerts dans des clairières de chênes verts à la Blache de Chapias, déambulations musicales en bord de rivière, théâtre de verdure ou scènes sur l'eau à la plage de la Turelure, concerts dans l'église du village...

Les programmations ont provoqué la curiosité et l'appétit d'un public toujours plus nombreux et très divers : résidents labeaumoises, touristes, habitués, familles...

Depuis sa création, l'association Labeaume en Musiques, soutenue par la municipalité de Labeaume, défend l'accès à la « culture pour tous » sur le territoire rural qu'est l'Ardèche méridionale. Hors festival d'été, l'association se produit également dans les églises des villages

aux alentours pour ses concerts des « Quartiers d'hiver ».

## Patrimoine

Labellisé Village de Caractère en 1998, le village de Labeaume est un des village les plus visités du sud Ardèche.

Notre commune de Labeaume bénéficie d'atouts patrimoniaux incontestables et reconnus.

La préservation et la valorisation de ces atouts sont un enjeu important de ce bien commun, à faire connaître et à faire vivre.

Dans ce cadre, des activités liées à ce patrimoine sont mises en place (visites guidées, journées du patrimoine, accueil d'associations diverses...).

En cette année 2020, du fait du contexte sanitaire, certaines de ces actions ont été en sommeil.

Malgré tout, les journées du patrimoine ont pu avoir lieu, avec en matinée la visite des carrières Lestra et l'après midi le village de Labeaume.

Dans ce même cadre, une visite découverte du hameau de Chapias et son histoire a eu lieu, organisée par l'association Dolmens et patrimoine.

## VOIRIE ET TRAVAUX

### Réfection de chaussée

La réfection du revêtement de la route de Labeaume, de la Bigournette à la Théoule, a bien amélioré sa qualité et sa sécurité. Les travaux engagés par la commune pour la création d'une voie piétonne de la Théoule au chemin de Serre de Logère, séparée par un muret en pierres le long de la route départementale, est très empruntée. Nous avons tous constaté que cet ouvrage ralenti considérablement la vitesse à l'entrée du chef lieu et améliore donc la sécurité.

### Entrée du chef-lieu

La 1° tranche de travaux de la route de Labeaume jusqu'à la Théoule étant terminée, nous avons engagé auprès du service des routes du département l'étude de la voirie et de ses accotements jusqu'à la place de la Paix. La limite d'agglomération sera remontée à la Théoule et la vitesse abaissée à 30km/h. Ces travaux sont programmés pour le 1° semestre 2021.



## Hameau de Peyroche

L'amélioration des réseaux humides et secs, y compris leurs mises en souterrains pour les lignes ERDF, éclairage public et Orange dans un but d'amélioration de l'environnement sont terminés. Les travaux d'embellissement et de réfection de voirie vont reprendre dès cet automne..



goudronnage (  
pavé  
mise en valeur pui  
stationnement m  
caniveau central  
divers murettes d

## Place du Sablas

Le traitement des eaux pluviales qui ravinent la place depuis la rue Chamontin a fait l'objet d'une réflexion de l'équipe municipale. La commune va engager des travaux de prolongement de la rue Chamontin en galets.





## Infos pratiques

### Mairie de Labeaume :

04 75 39 64 23 / [www.mairiedelabeaume.fr](http://www.mairiedelabeaume.fr)  
Contact: [mairie-de-labeaume@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-labeaume@wanadoo.fr)

### Point Info maison de Labeaume :

04 82 77 06 35.

### CCAS mairie de Labeaume :

04 75 39 64 23.  
[mairie-de-labeaume@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-labeaume@wanadoo.fr)

### AAJL : Association Animations

& Jumelage de Labeaume  
Pascal Lucca 06 50 24 82 52.  
Monique Roman 06 64 79 64 86.  
Jacques Chauvin (activité jardin)  
07 83 08 61 04.

### Association «Dolmens et Patrimoine» :

06 75 65 41 37.  
<http://dolmensetpatrimoine.fr>

### Association Labeaume en musiques :

Philippe Forget, directeur artistique.  
04 75 39 79 86.  
[www.labeaume-festival.org](http://www.labeaume-festival.org)

### Association Folkatadou :

Madame Miriot 06 87 11 24 44  
& 06 07 42 49 35.

### Vélo club Labeaume :

Bernard André 07 81 27 06 63.  
[Rose.bernard@wanadoo.fr](mailto:Rose.bernard@wanadoo.fr)

### Eclats des toiles :

Festival cinéma.

### Vivre à Labeaume :

04 75 36 34 47 / 06 38 60 47 53.  
[contact@vivre-a-labeaume.org](mailto:contact@vivre-a-labeaume.org)

### ACCA Labeaume :

Gérard Thoulouze, 04 75 93 98 27.

### Aero-club de l'Ardèche :

06 80 84 72 97.



## **LA LETTRE DE LABEAUME**

*Aquò farà ben per d'uei*



Vous souhaitez recevoir toute l'information de Labeaume.

Inscrivez-vous à la lettre bimensuelle sur le site officiel de la mairie de Labeaume en Ardèche méridionale :

**[www.mairiedelabeaume.fr](http://www.mairiedelabeaume.fr)**

